

RÈGLES ÉDITORIALES

Les manuscrits sont soumis à la rédaction sous la forme d'un fichier informatique en format RTF ou Word, et d'un tirage papier sur feuilles recto simples ou d'un fichier PDF. Le prénom et le nom de l'auteur, son adresse email, ainsi que son rattachement institutionnel seront indiqués en tête du manuscrit.

Le contenu de l'article sera présenté dans deux résumés d'au maximum 200 mots chacun, placés en tête de l'article: le premier sera rédigé en anglais, le second dans la langue de l'article. L'auteur veillera à ce que le résumé contienne la thèse de son article et des mots clés permettant l'indexation de son article dans les bases de données bibliographiques.

Les notes sont numérotées en continu sur l'ensemble de l'article, chacune d'elles ne formant qu'un paragraphe et s'achevant par un point. Les références bibliographiques seront indiquées dans les notes, sauf nécessité contraire. En revanche, l'auteur ajoutera une bibliographie séparée des articles et livres cités, qui ne sera pas publiée, mais qui servira à établir la liste des DOI («identifiant numérique d'objet») des ouvrages cités, permettant ainsi d'établir des liens sortants à partir de la publication électronique de la revue. Les DOI seront fournis par l'agence CrossRef. L'éditeur s'occupera du lien avec CrossRef.

L'auteur prendra bien soin d'uniformiser les références dans l'ensemble de son article et tiendra compte des normes en vigueur dans son pays. Toutefois, les noms d'auteurs doivent être en petite capitale (jamais toutes les lettres en majuscules), avec initiale majuscule; les ouvrages, les intitulés de collections (sauf les sigles inclus dans la liste ci-dessous) et de revues seront indiqués *in extenso* (néanmoins, sans les sous-titres pour les revues). Les références obéiront de préférence au schéma suivant:

- pour un article de revue: Initiale du prénom. NOM, «Titre de l'article», *Nom de la revue* numéro (année), p. pagination:
M. ZAGO, «“Al modo dei profeti?”. Strategie di scrittura e di enunciazione in alcuni testi rituali greco-egiziani», *Humanitas* 65 (2010), p. 843-850.
- pour un article d'ouvrage collectif: Initiale du prénom. NOM, «Titre de l'article», dans Initiale du prénom. NOM DE L'ÉDITEUR (dir.), *Titre de l'ouvrage* (Nom de la collection numéro), maison d'édition, lieu d'édition, année, p. pagination:
L. PERNOT, «Le lieu du nom dans la rhétorique religieuse des Grecs», dans N. BELAYCHE – P. BRÛLÉ – G. FREYBURGER *et al.* (dir.), *Nommer les Dieux. Théonymes, épithètes, épicleses dans l'Antiquité* (Recherches sur les rhétoriques Religieuses 5), Brepols, Turnhout, 2005, p. 34-37.
- pour un livre: Initiale du prénom. NOM, *Titre de l'ouvrage* (Nom de la collection numéro), maison d'édition, lieu d'édition, année, p. pagination:
F. DORNSEIFF, *Das Alphabet in Mystik und Magie* (Stoicheia 7), Teubner, Leipzig – Berlin, 1925 (1922¹), p. 9-10.

La première occurrence devra être complète, les occurrences suivantes pourront être sous la forme: Initiale du prénom. NOM, «Titre abrégé» / *Titre abrégé* (cité n. XX), p. pagination:

M. ZAGO, «“Al modo dei profeti”» (cité n. 2), p. 843-844; F. DORNSEIFF, *Das Alphabet* (cité n. 2), p. 9-10.

Liste des sigles permis: BHG, BHL, BHO, CCCM, CCSA, CCSG, CCSL, CPG, CPL, CSCO (avec indication de la sous-série), EAC I-II, PG, PL, PO.

En français, les capitales doivent être accentuées (É, À, È, ...) et les siècles présentés en petites capitales selon le modèle suivant: XIII^e s. L'usage des guillemets suivra les normes en vigueur dans la langue de l'article. Les titres et les sous-titres facilitent la lecture. Leur emploi est vivement encouragé.

Pour indiquer les citations bibliques, l'auteur doit se conformer aux normes les plus reçues dans son pays (pour les articles en français, utiliser le modèle de la TOB). Les doubles numérotations doivent être systématiquement indiquées. Le soulignement doit être proscrit.

Une citation de plus de quatre lignes doit figurer dans un paragraphe en retrait, sans guillemets. Les textes anciens seront systématiquement traduits. Un texte moderne sera de préférence cité dans sa langue originale; on en proposera, le cas échéant, une traduction en note.

Dans le cas de mises en pages complexes, l'auteur soumettra à la rédaction un projet prenant en compte la faible largeur des pages de la revue (9,8 cm d'espace d'écriture). Il se gardera de faire sur son ordinateur un projet élaboré avant d'avoir sollicité les conseils du secrétaire de rédaction.

Si l'article doit être accompagné d'illustrations, l'auteur devra les fournir sous forme numérique (format JPEG, TIFF ou BMP). Il lui appartient d'effectuer les démarches nécessaires pour obtenir les droits de reproduction.

Remise du manuscrit définitif

Le manuscrit définitif sera envoyé à la rédaction sous forme numérique en format RTF ou Word. Il sera accompagné d'un tirage papier ou d'un fichier PDF. Les caractères non latins (grec, syriaque, géorgien, hébreu, ...) doivent être codés selon la norme Unicode. Les éventuelles illustrations seront fournies en JPG, TIFF ou BMP, en fichier(s) séparé(s) numéroté(s) de façon consécutive, avec, le cas échéant, l'indication de leur point d'insertion dans le texte.

L'auteur recevra pour correction les premières épreuves. Un numéro de la revue et un tiré-à-part électronique lui seront envoyés après parution et après signature du document de contrat proposé par l'éditeur et transmis par la rédaction de la revue.

Tout courrier doit être adressé au secrétariat de la revue:

187, rue Belliard
F-75018 PARIS
apocrypha.revue@gmail.com